



SKILLS & KEYS

Vous avez les compétences
nous avons les clés

Skills & Keys vous propose un accompagnement personnalisé, adapté à votre profil et à votre environnement. Grâce à un travail d'analyse structuré, nous vous aidons à définir le projet professionnel qui VOUS correspond et qui répond à VOS besoins !

Bilans de compétences, Accompagnement à la VAE, Orientation scolaire, Formations, parlez-nous de votre projet et nous saurons vous apporter le service adapté !





PROGRAMME DÉTAILLÉ

BILAN DE COMPÉTENCES

REPRENEZ LE POUVOIR
SUR VOTRE AVENIR
PROFESSIONNEL !



Version 3 - Document mis à jour le 02 Novembre 2024



ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

— BILAN DE COMPÉTENCES

REPRENEZ LE POUVOIR
SUR VOTRE AVENIR
PROFESSIONNEL !

Vous vous sentez abattu, découragé ou excédé sur votre lieu de travail ? Vous vous demandez si votre emploi vous motive encore ?

Difficile de faire le point, de prendre le temps de réfléchir et de nous intéresser à ce qui importe vraiment : savoir ce que l'on veut et ce que l'on peut faire !

PUBLIC VISÉ

Un bilan de compétences est un accompagnement qui permet à toute personne (salarié du privé, de la fonction publique, travailleur indépendant ou demandeur d'emploi) de faire le point sur sa carrière professionnelle. A la fois sur les compétences acquises tout au long de votre parcours scolaire et professionnel, mais aussi sur des aspects plus personnels de votre vie comme vos aspirations, vos motivations et vos centres d'intérêt.

Ce bilan vous permettra de vous orienter vers une formation complémentaire en vue de booster votre carrière ou vers une formation spécifique afin d'envisager une reconversion professionnelle.





BILAN DE COMPÉTENCES



DÉROULEMENT DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de Compétence est encadré juridiquement par la loi du 31 Décembre 1991 (R6322-35), la Loi n° 2018-771 du 05 Septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », et donc les articles L6313-1, L6313-4 et R6313-7 du Code du Travail.

Conformément à la réglementation, nos bilans de compétences se déroulent en 3 phases :

Une phase préliminaire qui a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à votre situation et à votre besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation qui permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, qui permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.



Cette dernière phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre à votre besoin.





LES OBJECTIFS DU BILAN DE COMPÉTENCES

Le Bilan de Compétences est un dispositif réglementé dont les objectifs sont de vous permettre :

- D'explorer et de valoriser des compétences personnelles et professionnelles, des attitudes et des motivations.
- De définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- D'utiliser les atouts mis en lumière comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.
- D'analyser la faisabilité du projet eu égard aux besoins socio-économiques de votre territoire de vie et d'activité.

A l'issue de cet accompagnement, vous serez capable :

- D'identifier précisément vos talents, vos moteurs et aussi vos axes de progrès au service d'un projet professionnel clair et réaliste.
- De vous inscrire dans une dynamique de carrière qui correspond à vos aspirations et à vos éventuelles contraintes.
- De mesurer les compétences acquises et les éventuelles compétences à acquérir pour mener à bien le projet défini.
- D'enclencher un plan de développement personnel et professionnel qui répond parfaitement aux critères de votre épanouissement, avec les meilleures chances de réussite.

L'accompagnement proposé comprend l'élaboration d'un plan d'action qui permettra de définir clairement les étapes clés de votre projet.



MODALITÉS D'ORGANISATION

L'accompagnement au Bilan de Compétences est individuel et personnalisé. Il peut se réaliser au choix :

- **100% en présentiel dans nos locaux,**
- **100 % à distance (disposer d'un ordinateur avec une webcam et une connexion internet est indispensable),**
- **Ou de façon mixte (présentiel + à distance).**



CONDITIONS DE RÉALISATION DU BILAN DE COMPÉTENCES

- En dehors du temps de travail, le salarié n'est pas tenu d'en informer son employeur.
- Sur le temps de travail, l'accord de l'employeur est nécessaire et la rémunération est maintenue (consultez à ce propos la fiche proposée sur le site service-public.fr).
- Partiellement sur le temps de travail, une négociation entre l'employeur et le salarié est nécessaire.



BILAN DE COMPÉTENCES



DURÉES ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée du Bilan de compétences sera définie à l'issue de l'entretien préalable, une fois votre besoin évalué :

Il ne dépassera pas 24 heures sur une période variable entre 3 et 6 mois. Les dates d'entretien ainsi que les horaires seront à définir avec la consultante référente.

L'accompagnement se compose de 7 ou 12 rendez-vous de 2 heures avec votre consultante, chacun associé à un travail personnel de réflexion ou de recherches réalisé par le bénéficiaire à la maison.

ACCESSIBILITÉ

Vigilants à l'accessibilité de nos accompagnements, nous vous remercions de nous faire part en amont de l'accompagnement de toute situation particulière de santé ou de handicap afin d'envisager ensemble les adaptations nécessaires.

DÉLAI D'ACCÈS

Nous nous engageons à produire un devis sous 72 h suite à une demande. Le démarrage et l'organisation de l'accompagnement est effectif dans les 14 jours suivant l'accord de financement.



TARIFS

Nos tarifs dépendent de la durée du bilan de compétences.

Vous avez un projet et vous souhaitez vous assurer qu'il corresponde à votre épanouissement personnel et professionnel ?

Accompagnement 14h : 1500 €
Net de TVA

Vous n'avez pas de projet défini ou êtes indécis ?

Accompagnement 24h : 2500 €
Net de TVA

COMPÉTENCES VISÉES

Le Bilan de Compétences vise à développer votre capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de votre carrière professionnelle sur la base de :

- Une meilleure connaissance de soi : sens, besoins, motivations, personnalité.
- Une meilleure connaissance de ses aptitudes (au sens large) : ressources, savoirs, compétences, attitudes, expériences et talent unique.
- La capacité à analyser le marché de l'emploi, à détecter les compétences recherchées par les employeurs, à identifier des dispositifs pour se former.



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- ☆ Tout au long de la prestation de bilan de compétences, le ou la bénéficiaire remplit une attestation de présence.
- ☆ Une synthèse de fin de bilan est remise au bénéficiaire en fin de parcours et un certificat de réalisation est délivré.
- ☆ A l'issue du bilan de compétences un questionnaire de satisfaction est transmis au bénéficiaire pour une évaluation globale de l'accompagnement.
- ☆ 6 mois après la remise de la synthèse, la consultante reprendra contact avec le ou la bénéficiaire pour faire un point sur son projet au cours d'un entretien (physique ou téléphonique).
- ☆ Un questionnaire de satisfaction sera alors à nouveau envoyé pour une évaluation à froid de la prestation d'accompagnement.





INFOS PRATIQUES

Nos locaux se trouvent

17, rue Frédéric Passy
06000 Nice

En voiture ?

Par la voie rapide, sortie Saint Philippe. Stationnement sur voirie possible (1.40€/h).
[Parking le Palmeira](#) à proximité

(1^{ère} heure offerte)

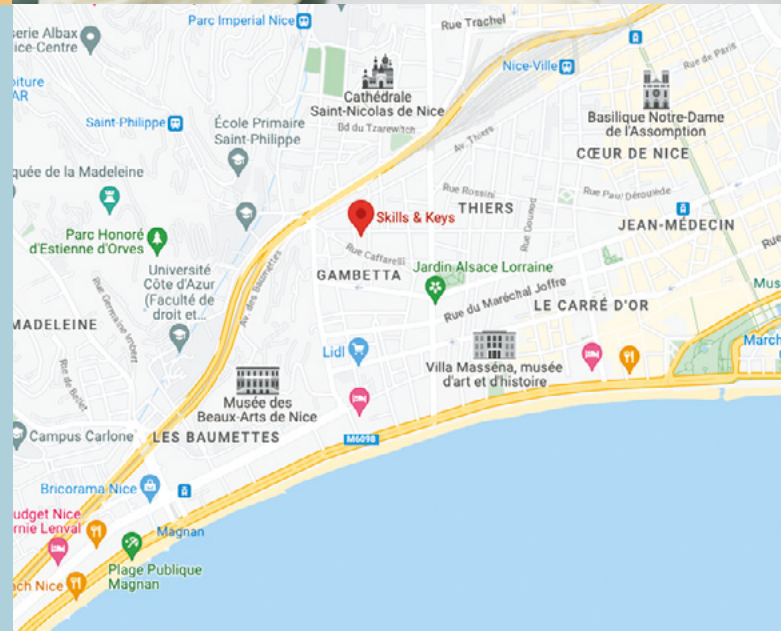
En Bus ? Le 38 ou le 70

Arrêt : Passy

En Tram ?

Arrêt : Alsace Lorraine (environ 8 à 10 min à pied)

Arrêt : Gare Thiers (environ 10 min à pied)



CONSEIL EN
ÉVOLUTION
PROFESSIONNELLE,
EN PRÉSENTIEL
OU À DISTANCE